



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
17 juin 2015  
Français  
Original : arabe

---

### **Lettres identiques datées du 9 juin 2015, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne**

D'ordre de mon gouvernement, je me permets de vous signaler que celui-ci s'inscrit en faux contre les allégations mensongères faites par le régime qatari dans sa lettre publiée sous la cote S/2015/332. Il y voit une tentative désespérée de la part du régime qatari, pour présenter sous un jour favorable les activités qu'il mène à l'appui du terrorisme en déformant la réalité. Le régime qatari cherche à faire oublier aux États Membres de l'Organisation des Nations Unies et au Conseil de sécurité qu'il parraine directement des groupes terroristes armés pour intimider le peuple syrien et menacer la sécurité et la stabilité de l'État syrien. Permettez-moi de vous indiquer quelques faits qui sont la preuve que le Qatar a une part de responsabilité directe dans le sang versé en Syrie et qu'il soutient le terrorisme :

- Il est ridicule que le régime qatari se permette d'adresser des lettres identiques contre la Syrie au Conseil de sécurité et au Secrétaire général. Ces lettres sont un ramassis de mensonges et de contre-vérités, en particulier pour ce qui est de l'assertion selon laquelle la Syrie utiliserait des armes chimiques contre son peuple. L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques a confirmé que la Syrie respecte ses obligations en faisant preuve d'une entière coopération avec son secrétariat technique. Les allégations proférées par le Qatar dans sa lettre sont d'autant plus ridicules que c'est la Syrie elle-même qui a demandé l'ouverture d'une enquête sur l'utilisation de chlore gazeux contre des civils innocents par des groupes terroristes armés dans les villes et villages syriens. Cette posture affichée par les responsables qataris et d'autres n'est qu'une manière voilée de défendre leurs alliés déclarés, à savoir notamment le Front el-Nosra, l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et d'autres groupes terroristes associés à Al-Qaida. D'après les renseignements dont on dispose, ce sont en fait les Gouvernements du Qatar, de l'Arabie saoudite et de la Turquie ainsi que d'autres pays qui approvisionnent les terroristes en produits chimiques toxiques pour nuire au Gouvernement de la République arabe syrienne et ruiner sa réputation;
- Les médias qataris se livrent à une véritable propagande et font la publicité des groupes terroristes armés actifs sur le territoire syrien, qu'ils défendent avec ferveur. Le mercredi 27 mai 2015, un individu nommé Abu Mohammed al-Jawlani, qui n'est autre que le commandant du soi-disant Front el-Nosra et dont le nom figure sur la liste dressée et tenue à jour par le Comité des



sanctions contre Al-Qaida, était l'invité de l'émission « Without Limits » diffusée par la chaîne Al-Jazeera, dans le cadre d'un entretien dont l'objectif était de promouvoir le terrorisme et les organisations terroristes et de menacer encore un peu plus le Gouvernement et le peuple syriens. Cet épisode n'est qu'une preuve supplémentaire de la relation étroite et naturelle entre ladite organisation terroriste et la chaîne Al-Jazeera et ses propriétaires, qui sont qataris. La famille régnante au Qatar se sert d'Al-Jazeera comme d'un porte-voix, en fixant ses politiques éditoriales inflammatoires. Cet entretien était une violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité contre le terrorisme, et notamment de sa résolution 1624 (2005), qui porte interdiction de l'incitation au terrorisme;

- Le 11 mai 2015, dans un entretien publié par le journal français *Le Monde*, dans la capitale d'un État qui dispose d'un siège permanent au Conseil de sécurité, le Ministre des affaires étrangères du régime qatari a déclaré qu'il considérait la coopération avec le Front el-Nosra et les groupes terroristes qui lui sont affiliés comme une réalité inévitable, en s'exprimant en ces termes : « Nous sommes clairement contre tout extrémisme. Mais, à part [l'EIL], tous ces groupes combattent pour la chute du régime. Les modérés ne peuvent pas dire au Front el-Nosra : "Restez à la maison, on ne travaille pas avec vous." Il faut regarder la situation sur le terrain et être réaliste ». Cette déclaration du Ministre des affaires étrangères du régime qatari est une admission franche de la part du chef de la diplomatie qatarie que le régime soutient le Front el-Nosra, une organisation terroriste, et coopère avec lui, en violation flagrante des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité dans la lutte contre le terrorisme, et en particulier de ses résolutions 1373 (2001), 2170 (2014), 2178 (2014) et 2199 (2015);
- Dans sa lettre, le Représentant permanent du régime qatari évoque ce qu'il qualifie d'efforts de médiation. Le Gouvernement syrien tient à souligner que les institutions gouvernementales qataries se distinguent de celles des autres pays en ce qu'elles acceptent de traiter avec de nombreux groupes terroristes, dont Al-Qaida et le Front el-Nosra, dans le cadre de leurs efforts de médiation pour obtenir la libération des otages et individus enlevés par ces groupes, notamment des membres de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement, en Syrie et ailleurs dans le monde. L'alacrité avec laquelle le régime qatari poursuit ces efforts de médiation et garantit le paiement de rançons s'élevant à des millions de dollars montre bien qu'il entretient des contacts étroits et coordonnés avec ces groupes et qu'il profite de telles situations pour les financer ouvertement.

Le Gouvernement de la République arabe syrienne appelle l'Organisation des Nations Unies, et en particulier le Conseil de sécurité, à prendre des mesures immédiates contre le régime qatari eu égard au soutien qu'il apporte aux groupes terroristes armés en Syrie – groupes qui ont commis des crimes barbares et sanglants contre l'État et le peuple syriens – et à amener les coupables à répondre de leurs actes, conformément aux résolutions adoptées par le Conseil de sécurité pour lutter contre le terrorisme, en particulier les cinq résolutions susmentionnées.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) **Bashar Ja'afari**

---